

de sortir, la prenant toujours pour une catin, dont il ne fut désabusé que lorsqu'il la vit entrer dans un équipage drapé, et on dit même que pour lors l'exempt lui fit des excuses, à peu près semblables à celles de la comédie où Pasquin dit: « Je vous demande pardon des coups de bâton que je vous ai donnés ».

Enfin la catastrophe de ceci a été que M. Caze a reçu ordre de se défaire de sa charge, malgré les sollicitations et le crédit que l'on a employé pour détourner ce coup.

La sœur de l'héroïne de cette histoire vient d'épouser M. Raquier, conseiller au Parlement: ce mariage s'est fait aussi d'une façon assez singulière.

Son père vint la prendre dans un couvent dont elle n'était point sortie depuis l'âge de 7 ans. Il la mena souper chez un de ses amis, et au sortir du souper, il lui dit qu'il l'avait mariée et qu'elle allait épouser; son prétendu avait aussi soupé d'un autre côté, et en sortant de table il dit qu'il allait se marier: on crut qu'il plaisantait, mais la chose se vérifia le lendemain: les deux époux eurent leurs premières entrevues à l'Eglise: celui de Madame de Vavray avait été fait dans le même goût: la raison de ce mystère vient de ce qu'on a voulu cacher le mariage à la mère de la jeune fille qui est séparée de son mari (1).

(A suivre).

---

(1) Madame Hatte était des plus galantes: son mari avait dû se séparer d'elle, mais se consolait largement de ses infortunes conjugales.